

IHP - Institut d'histoire de la philosophie

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IHP - Institut d'histoire de la philosophie. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02030151

HAL Id: hceres-02030151 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030151v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité : Institut d'Histoire de la Philosophie

IHP

sous tutelle des établissements et organismes :

Aix-Marseille Université



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,2

Philippe Hamou, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Institut d'Histoire de la Philosophie

Acronyme de l'unité: IHP

Label demandé: EA

N° actuel: 3276

Nom du directeur (2016-2017) :

M. Alonso Tordesillas

Nom du porteur de projet

(2018-2022):

Élections prévues par l'Université d'Aix-Marseille fin 2017

Membres du comité d'experts

Président : M. Philippe Hamou, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

Experts: M. Christophe Bouton, Université Bordeaux-Montaigne

M. Francesco Fronterotta, Université Roma - La Sapienza, Italie

M. Philippe Hamou, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (représentant

du CNU)

M. Stéphane LEMAIRE, Université Rennes 1

Déléguée scientifique représentante du HCERES:

M^{me} Marie-Laurence Desclos

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre CHIAPPETTA

Directeur de l'École Doctorale :

M. Patrick Lemaire, ED n° 356, « Cognition, Langage, Éducation »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut d'Histoire de la Philosophie (IHP) a été fondé en 1969 par M. Louis GUILLERMIT. Il fut dirigé par M. Louis GUILLERMIT de 1969 à 1982. A sa disparition, M. Gérard LEBRUN lui succède de 1982 à 1998. Au départ de M. Gérard LEBRUN, l'actuel directeur assure la transition et l'intérim jusqu'à la fin du quadriennal, depuis 2000, dirige sans interruption l'Institut d'Histoire de la Philosophie devenu l'EA 3276.

L'Institut d'Histoire de la Philosophie est situé au 29 avenue Robert Schuman à Aix-en-Provence dans les locaux de la Maison de la Recherche que l'Université d'Aix-Marseille et la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines mettent à la disposition des 11 unités de recherche de la Faculté.

Équipe de direction

L'équipe de direction se compose d'un directeur et d'une directrice-adjointe. En lieu et place de bureau, un conseil de l'unité de recherche, constitué par l'ensemble des 7 titulaires ainsi que 2 représentants des doctorants et des docteurs sous contrat se réunit 5 fois l'an.

Une Assemblée Générale annuelle.

Nomenclature HCERES

SHS5_4 Philosophie, sciences des religions, théologie

Domaine d'activité

Histoire de la philosophie ancienne, Histoire de la philosophie classique, moderne et contemporaine

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	7	7
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1,33	1,33
N4: Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	1	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	20	
TOTAL N1 à N7	29,33	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016	
Thèses soutenues	18	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1	
Nombre d'HDR soutenues	3	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'institut d'Histoire de la Philosophie d'Aix-Marseille Université (AMU) réunit 7 chercheurs titulaires, 1 post-doctorant, 20 doctorants, auxquels s'ajoutent 6 membres associés et 2 professeurs émérites. De petite taille, l'institut a bénéficié au cours de la période d'évaluation (2012-2016) de l'arrivée d'un nouveau MCF en philosophie ancienne et de celle de 2 chercheurs titulaires (1 Pr et 1 MCF) par mobilité interne. Il y a actuellement dans l'institut 5 chercheurs habilités à diriger des recherches (3 Pr et 2 MCF HDR). L'unité est structurée autour de deux pôles (l'histoire de la philosophie ancienne ; l'histoire de la philosophie classique, moderne et contemporaine) et de 4 thèmes transversaux à ces deux pôles : Histoire de l'Ontologie et de la Métaphysique ; Discours, Dialogue et Dialectique ; La Parole et l'Action ; Art et Politique. Les deux derniers thèmes sont appelés à être refondus dans le prochain quadriennal en un thème intitulé « Pratique et analyse des pratiques ».

Autrefois centré sur la philosophie ancienne, l'institut s'est ouvert au cours du précédent quadriennal sur l'histoire de la philosophie classique, moderne et contemporaine. Cette ouverture a été poursuivie au cours de la période présente. Depuis 2014 et l'arrivée de deux nouveaux membres, l'unité s'est également ouverte à des problématiques de philosophie contemporaine. Tant par ses objets que par ses méthodes, l'institut témoigne d'un grand pluralisme, conjuguant des travaux d'érudition et de philologie (établissement de corpus et lexiques, éditions et traductions), des travaux d'exégèse contextuelle ou analytique concernant les auteurs de la tradition philosophique occidentale ancienne, moderne et contemporaine. Une partie non négligeable des productions scientifiques de l'Institut ne relève pas *stricto sensu* de l'histoire de la philosophie mais se rattache plutôt à d'autres sous-disciplines de la philosophie : l'esthétique, la philosophie morale et politique, la méta-éthique, la métaphysique analytique. L'ensemble de cette production abondante, et même foisonnante, témoigne d'un dynamisme tout à fait remarquable.

On relèvera ainsi parmi les points forts :

- 1) une production scientifique très riche, tant en terme d'organisation de la recherche (colloque séminaire, journée d'études) que de publications et communications ;
- 2) un pôle de philosophie ancienne très actif, bien identifiable sur la scène internationale (en particulier dans les pays latins et méditerranéens);
- 3) l'insertion de plusieurs chercheurs dans des réseaux nationaux ou internationaux ;
- 4) des statuts clairs et une organisation structurée ;
- 5) un nombre important de contrat doctoraux (7 sur la période) et un effort certain de formation par la recherche, et de valorisation des travaux des jeunes chercheurs, dans la continuité de celui qui avait été constaté et loué dans le précédent rapport ;
- 6) un nombre important de thèses soutenues au cours de la période évaluée (18 thèses, 3 HDR). On remarquera à cet égard que l'institut a corrigé un point faible remarqué dans le rapport d'expertise du précédent quadriennal au cours duquel seules 5 thèses avaient été soutenues.

Parmi les points faibles, on peut regretter que, parmi les publications de l'unité dans des revues à comité de lecture, les grandes revues internationales spécialisées en histoire de la philosophie soient peu représentées. On note aussi dans les productions actuelles de l'IHP un certain déséquilibre entre les productions de la recherche dans le champ de la philosophie ancienne qui sont très abondantes, et celles qui relèvent de la philosophie moderne qui apparaissent par contraste moins nombreuses et plus dispersées.

Un nombre croissant de contributions de l'unité ne relevant pas *stricto sensu* de l'histoire de la philosophie, il conviendra de veiller à ce que l'identité de l'institut reste lisible, et que l'histoire de la philosophie reste un commun dénominateur pour les membres de cette petite unité qui va connaître dans les prochaines années un renouvellement important en raison du prochain départ en retraite de deux professeurs (philosophie classique, moderne et contemporaine; philosophie ancienne). Dans ce contexte, l'existence même de l'unité, et à tout le moins son identité, et la richesse et qualité de la production scientifique qui la caractérisent seraient compromises si ces deux postes n'étaient pas reconduits sur des profils similaires.

La petitesse de l'unité reste une préoccupation, car elle rend difficile de mener à bien des projets collaboratifs, ou des candidatures à des appels à projets. Il ressort du huis clos avec les enseignants chercheurs que la possibilité d'un rapprochement ou d'une fusion avec l'autre unité de philosophie de l'université (le Centre d'Ergologie et d'Épistémologie Comparative, CEPERC) qui pourrait remédier à cette difficulté, quoique envisagée par certains membres comme désirable, est cependant majoritairement rejetée, en particulier par ceux qui ont choisi au cours du quadriennal de quitter le CEPERC pour rejoindre l'IHP, ainsi que par le directeur de l'unité, lequel craint que les spécificités scientifiques de l'EA 3276 ne soient plus perceptibles dans cette entité plus large, ce qui serait en effet regrettable. Il est à noter que ces désaccords sur le futur semblent pour partie faire écho à des difficultés interpersonnelles plus générales, internes au département de philosophie de l'AMU. On peut espérer que ces difficultés ne seront pas de nature à compromettre le bon fonctionnement de l'unité. A cet égard, pour éviter que ces tensions ne s'exacerbent, ou suscitent des démissions qui pourraient mettre en danger le futur de l'institut, le comité d'experts recommande de veiller à une stricte séparation des fonctions de direction d'unité et de direction de département, comme de reste c'est l'usage ordinaire dans la plupart des établissements universitaires.